

# Transports : 120 projets suspendus en l'absence d'écotaxe

Publié le 03.03.2014, 07h41 | Mise à jour : 08h37



Le report de l'écotaxe par le gouvernement à la suite du mouvement de bonnets rouges a des conséquences importantes sur les projets de transports.

Selon France Info, cette taxe poids lourds pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes français ou étrangers roulant sur certaines routes va priver les communes ou les collectivités de financements pour la mise en oeuvre de nombreuse infrastructures comme les tramways, lignes de métro, funiculaires,... En effet, l'Etat devait financer, dès cette année, une partie de ces projets grâce aux 450 millions d'euros de recettes prévues dans cette taxe prévue dans le Grenelle de l'environnement reposant sur le principe du pollueur payeur.

Selon la radio, des lignes de tramway à Marseille, Strasbourg ou Nantes mais aussi deux lignes de métro (en banlieue lyonnaise et à Toulouse) ou encore des lignes de bus à Lille, Annecy, Laval,... mais aussi des funiculaires ou des téléphériques urbains comme celui de Brest et des navettes fluviales sont pour le moment au point mort. Autant de projets qui parfois attendent déjà depuis plus de dix ans.

Même si cela ne veut pas dire que ces projets soient définitivement abandonnés, ce sont au total plus de six milliards d'euros d'investissements qui sont en jeu. L'écotaxe devait en grande partie servir à amorcer ces travaux après l'appel national à projet du ministère des Transports. Les collectivités les plus riches pourront sans doute trouver l'argent toutes seules. Mais, dans certains cas, l'aide de l'Etat devait en financer jusqu'à 20%.

Selon France Info, les élus ont défilés dans le bureau du ministre des Transports, Frédéric Cuvillier, pour lui demander quelle participation pourrait leur accorder l'Etat. La réponse est à chaque fois la même : tout est suspendu à cause de l'écotaxe. Certains attendent des réponses peut-être en juin après les élections européennes. Frédéric Cuvillier le ministre des transports a affirmé vouloir toujours une application de cette taxe en 2014.

Autre conséquence: certains partenaires d'Ecomouv, le consortium chargé de collecter la taxe poids lourds commencent à subir des pertes. L'activité française de Steria, la SSII, en charge de la partie informatique du système de collecte a vu son chiffre d'affaires reculer de 5,6 % sur les trois derniers mois de l'année. « Il y a 10 millions d'euros de chiffre d'affaires que nous n'avons pas retrouvés en fin d'année », a indiqué François Enaud, le PDG de l'entreprise. En 2012, Steria avait fourni du matériel et du logiciel au projet avec plus de 2 000 serveurs situés en région parisienne.